

Le DEVELOPPEMENT DURABLE : réflexions géographiques

Yvette VEYRET

Professeur Université de Paris X-Nanterre

y.veyret@wanadoo.fr

Le développement durable est une réponse aux inquiétudes pour la nature et ses ressources, inquiétude face aux pollutions, à l'industrialisation, à l'accroissement de population, en quelque sorte, revers de la médaille du progrès et de la science qui prennent un réel essor à l'Epoque des Lumières. Le développement durable doit être inscrit dans l'analyse des rapports nature/sociétés. Les géographes ont participé au long du XIXe siècle à la dénonciation de la dégradation des ressources et dans la seconde partie du XXème siècle, à une réflexion sur le développement et le sous-développement. La géographie est donc bien placée pour envisager le développement durable qu'il convient cependant d'abord de mieux cerner.

I- Les inquiétudes pour les ressources. Du risque au développement durable. Des géographes précurseurs

Le XVIIIème siècle voit apparaître l'idée de nature. Le rôle de l'homme sur celle-ci est également mis en avant.

A-les précurseurs du XVIII au début du XX ème siècle

La réflexion sur les catastrophes n'est pas nouvelle. Elles ont été attribuées à Dieu ou à la sagesse divine, punissant les hommes de leur "mauvaises" conduites, elles relèvent parfois du Diable. L'homme et le groupe social ont toujours éprouvé la nécessité de trouver des explications à l'inexplicable, à l'inacceptable : calamités agricoles, grandes épidémies de peste, famines... Le XVIII ème siècle s'inscrit cependant comme une rupture. J.-J. Rousseau "laïcise" en quelque sorte la catastrophe et attribue "le mal à la responsabilité complète et entière des hommes" (in J.-P. Dupuy, conférence AFPCN, février 2005). Cette conception s'affirme ensuite et le risque qui justifiera l'émergence du développement durable, trouve son origine dans les relations que les sociétés entretiennent avec la nature et les ressources que celle-ci offre, relations envisagées comme perturbatrices et destructrices . Les discours ont depuis longtemps dénoncé un usage excessif des ressources et les dégradations associées. On passe peu à peu à l'idée de mise en danger de la planète ou du moins de la biosphère par l'homme.

Dès le XVIIIème siècle l'économiste écossais Malthus dénonce la croissance de la population qu'il envisage comme bien plus importante que celle des ressources. Il ne sert à rien selon lui d'accroître les productions ou d'améliorer les terres puisque l'augmentation de la population et la demande seront toujours plus importantes. Au XIXème siècle, les interrogations se multiplient, certaines émanent de géographes mais les économistes et les philosophes ne sont pas en reste. George Perkins Marsh dans son ouvrage *Man and nature : or physical geography as modified by human action* publié en 1864, dresse un bilan impitoyable de la désertification que l'exploitation inconsidérée des forêts a provoquée dans le monde méditerranéen, il souligne que le gaspillage des ressources naturelles par les sociétés est contraire à la volonté de Dieu et aux intérêts économiques de la nation. Il dénonce vigoureusement les méfaits de la civilisation industrielle. Au total, G.P.Marsh contribue dès la fin du XIXe siècle à l'émergence des mouvements "conservationniste et préservationniste" aux Etats Unis qu'accompagne la naissance des premières organisations écologistes tel le Sierra Club en 1892.

****-Des géographes allemands et américains : le gaspillage des ressources, l'homme prédateur***

En Allemagne, l'école géographique qui s'organise à la fin du siècle autour de Ratzel (1891) ne fait pas autre chose, cet auteur dénonce vigoureusement ce qu'il nomme "l'économie de pillage". Il est suivi par E. Friedrich qui, en 1903, reprend à son compte ses conclusions et les prolonge par une analyse pourtant plus optimiste puisqu'il considère que cette situation ne manquera pas de provoquer une prise de conscience aboutissant à la mise en place de système de régulation. Ces deux auteurs insistent pour que l'on utilise les ressources naturelles de manière durable. Il faut, écrit Friedrich, les améliorer et même en augmenter la quantité.

Au XIX et au début du XXème siècle, l'Ecole de géographie de Berkley aux Etats Unis met l'accent sur les relations homme/milieu en s'inspirant des travaux allemands, c'est le cas de son chef de file, Carl O. Sauer (1890-1975) qui se considère comme un naturaliste, envisage les composantes naturelles des paysages, la déforestation, la suppression des haies et l'érosion qui résultent de ces pratiques. Dans le droit fil des travaux allemands, C.O.Sauer (1890-1975) envisage l'impact de l'action humaine sur les "équilibres naturels". Il privilégie l'harmonie écologique. L'objet central de la géographie qu'il pratique revient en quelque sorte à mesurer les transformations écologiques de l'environnement sous l'action des sociétés. Constatant que C.O. Sauer analyse l'aptitude du groupe social à organiser des relations stables et de longue durée avec son environnement.

****-Les inquiétudes généralisées au tournant du siècle***

Des biologistes vont se joindre au concert de la dégradation. Suivant en cela, l'inventeur de la biocénose, le zoologiste allemand Mobius qui dès 1877 présente l'homme comme acteur biocénotique dont l'influence sur le "milieu" est destructrice. Rejoignant Malthus, le biologiste et urbaniste écossais P.Geddes et dénonce en 1915 le gaspillage des ressources naturelles. Il est suivi par F. Osborne président de la société zoologique de New York dans son ouvrage publié en 1848 "la planète au pillage". Les inquiétudes pour les ressources : forêt, "sols", notamment, le constat de la "trop forte" croissance démographique constituent le terreau à partir duquel émergera la question du risque de dégradation ou de destruction des ressources et de la planète puis celle du développement durable comme réponse aux risques.

Au cours du XIXème siècle d'autres discours traitant de la montagne et émanant essentiellement des ingénieurs dénoncent les dangers liés à la déforestation, considérée comme responsable de la torrencialité (Surell 1841). Les solutions préconisées mobilisent de nombreux acteurs : des forestiers, des politiques, des citoyens aisés et déjà sensibilisés à la protection de certains secteurs montagnards (rôle du Touring Club et du Club alpin français) (Y. Veyret 2001). Ces dénonciations ont abouti à mobiliser les politiques, comme en témoigne en France la loi de 1882 qui introduit la politique de restauration des terrains de montagne (RTM), il en est de même aux Etats-Unis où le discours du président Roosevelt en 1909 devant le Sénat américain constate qu'avec "la croissance constante de la population et l'augmentation encore rapide de la consommation, notre peuple aura besoin de plus grandes quantités de ressources naturelles. Si nous, de cette génération détruisons les ressources (...) nous diminuons le niveau de vie, nous enlevons même le droit à la vie des générations futures sur ce continent".

A la fin du XIX et au début du XXème siècle, tous les éléments du débat actuel sont en place, dénonciation de la dégradation, prévision de l'épuisement des ressources ; ils fondent un discours catastrophiste des rapports nature/société dont les bases scientifiques restent largement à être démontrer.

B la géographie française au début du XXe siècle, des relations nature/sociétés

nuancées. La marche vers le développement durable

Les géographes français qui s'intéressent aux rapports nature/société sous l'angle de la gestion des ressources et d'une possible dégradation de celles-ci sont assez peu nombreux. Au cours du XX^{ème} siècle, en revanche de nombreux géographes analysent le fonctionnement de la nature (climatologie, géomorphologie...) (de Martonne..), d'autres, traitent de géographie régionale selon une démarche qui ne permet guère d'établir d'interactions entre nature et société. Néanmoins, quelques auteurs de la fin du XIX^{ème} siècle et de la première moitié du XX^{ème} siècle font œuvre novatrice en ce domaine. C'est le cas d'E. Reclus qui dans son ouvrage "du sentiment de la nature dans les sociétés modernes" publié en 1866, s'appuie largement quand il évoque les actions des sociétés sur le milieu géographique sur les travaux de G.P. Marsh (1864) qui a d'ailleurs rédigé une préface à l'édition américaine de "*la Terre*" (Reclus 1871). Dans cet ouvrage E. Reclus évoque les populations "devenues de véritables agents géologiques, qui ont transformé de diverses manières la surface des continents, changé l'économie des eaux courantes, modifié les climats eux-mêmes". Parlant des grands arbres du Canada et des Etats Unis qui avaient fait l'étonnement des premiers colons avant d'être abattus, il souligne que "c'est une perte irréparable peut-être, car la nature a besoin de centaines et de milliers d'années pour fournir la sève nécessaire à ces plantes énormes et l'humanité trop impatiente d'en jouir, trop indifférente au sort des générations futures n'a pas encore assez le sentiment de sa durée pour qu'elle songe à conserver précieusement la beauté de la terre". Il rappelle ainsi que "c'est l'imprévoyance des habitants et non la constitution géologique du sol qui est la principale cause de l'action dévastatrice des torrents... Dès que les forêts sont abattus on voit s'ouvrir sur les pentes, de distance en distance, des couloirs d'érosion(..) qui finissent dans un espace de temps relativement court, par découper la crête des la montagne en cimes distinctes.." (*la Terre* t.I p. 394-396).

E. Reclus, dans une vision romantique, insiste sur la belle nature (in "*l'histoire d'une montagne*" p. 76) il revient en effet sur "la pureté de l'air de la montagne par opposition à "l'espace brumeux et sale où le regard ne peut rien discerner. Là est la grande ville! et nous pensons avec dégoût aux années pendant lesquelles il nous a fallu vivre sous cette nappe de fumée, de poussières, d'haleines impures". "Là-haut, écrit-il, tout est lumière et joie". Reclus s'inscrit donc dans la conception d'une nature bonne, équilibrée et harmonieuse. Il ne rêve pas cependant d'une nature vierge, préservée de toute action humaine. "D'un côté (l'œuvre des hommes) détruit, de l'autre améliore suivant l'état social et les progrès de chaque peuple, elle contribue tantôt à dégrader la nature, tantôt à l'embellir". Cependant E. Reclus raisonne en géographe, son analyse des actions des hommes est loin d'être exclusivement négative. Il envisage ce qu'il définit comme les "heureux changements" apportés à la géographie physique de plusieurs contrées. "En première ligne, écrit-il, on doit citer les immenses travaux que les Hollandais ont accompli pour assurer leur territoire contre les irruptions de la mer et des fleuves". Il évoque aussi l'assainissement de vastes espaces. L'analyse d'E. Reclus est donc nuancée, puisqu'il insiste sur "la grande œuvre d'aménagement de la nature". Selon lui l'intégration des hommes dans la nature est diverse, elle peut être "excellente ou pathologique" selon l'expression même de l'auteur.

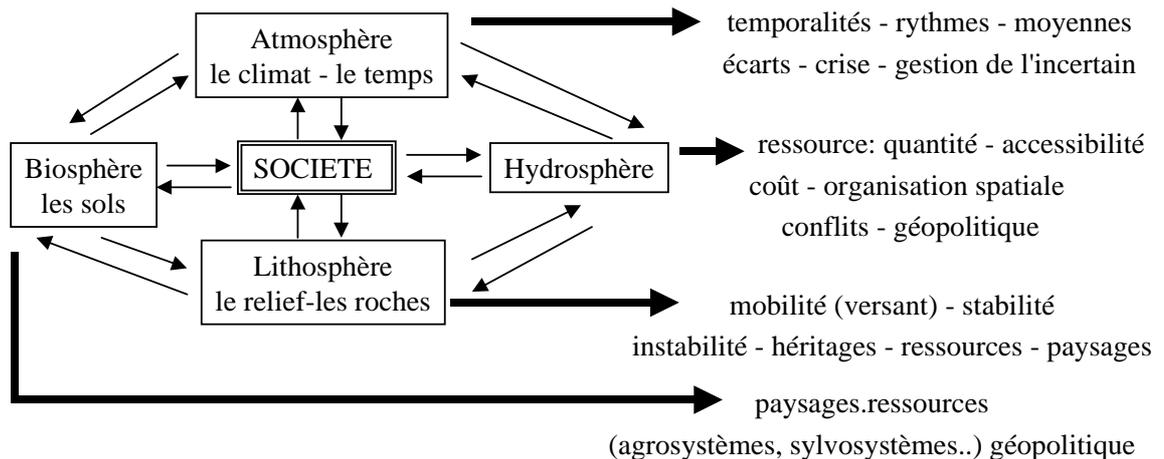
Des discours assez proches se retrouvent dans l'ouvrage de J. Brunhes "géographie humaine" (1920) qui dénonce l'action des sociétés sur la nature, "il est particulièrement étrange écrit-il que des phénomènes de dévastation caractéristiques accompagnent spécialement la civilisation alors que les peuples primitifs n'en connaissent que des formes atténuées".

M. Sorre (1943) introduit une réflexion originale sur les rapports nature/société. Il constate les dangers encourus par les sociétés, souligne leur origine naturelle en traitant des maladies liées au milieu (qualité de l'eau...) et insiste aussi sur leur aggravation par les sociétés. L'auteur définit ainsi le "complexe pathogène" et inscrit sa réflexion, féconde et novatrice, dans une approche que l'on peut déjà définir comme systémique.

Ces auteurs apparaissent comme des précurseurs qui se démarquent de la géographie physique "pure". Pourtant il faut attendre les années 1970 pour qu'apparaissent une démarche géographique qui associe faits de nature et faits de sociétés.

Relations société/nature dans la construction de l'espace géographique

Le géosystème. LA NATURE DANS L'APPROPRIATION DE L'ESPACE



Mots clés : ressources (localisation, accessibilité, flux...)
 contraintes à l'organisation spatiale et à l'aménagement
 risques pour les sociétés - risques aggravés par les sociétés
 paysages et qualité du cadre de vie

Les échelles spatiales: du planétaire au local ou du local au planétaire

Yvette Veyret

C- Des discours sur la dégradation à partir des années 1970, et les destructions de la planète par les activités humaines. La place des géographes français

Les géographes français vont peu à peu établir des liens entre nature et sociétés, retrouvant ainsi les pistes ébauchées par E. Reclus. Cette évolution résulte à la fois de la mise en question de la géographie physique et de discours sur la nature qui se multiplient dans les années 1960, 1970 et dont beaucoup émanent des mouvements écologistes qui se constituent ou s'affirment alors.

P. George dans un Que -sais-je ? pionnier ("*l'environnement*" 1971) qui lors de sa publication est à peu près passé inaperçu parmi les géographes développe une réflexion sur les rapports nature/sociétés et évoque "la défense de l'environnement, c'est-à-dire des conditions d'existence des groupes humains dans leur cadre spatial". Reprenant les travaux de F. Russo, P. George rappelle que "la doctrine du développement économique et social devra faire une place plus large et plus organique aux problèmes du milieu naturel et de l'environnement humain". "Sans doute écrit-il, très légitimement grâce au progrès scientifique et technique, l'homme a-t-il cherché à s'affranchir de sa dépendance vis à vis de la nature ; mais il a passé la

mesure. Aujourd'hui il doit reconnaître qu'il est beaucoup plus lié à la nature qu'il ne le pense, et qu'il ne peut continuer à en user entièrement à son gré et de façon inconsidérée". Le même auteur ajoute que grâce à la science et à la technique, l'homme a la possibilité de transformer et de modeler la nature. Il souligne le fait que l'homme doit user largement de cette faculté : son action sur la nature conditionne directement l'accès de l'humanité à une vie meilleure, cependant cette action ne peut plus se poursuivre de façon désordonnée, mais doit tenir compte des multiples solidarités qui lient les composantes de la nature. "Notamment, l'utilité immédiate ne saurait plus être le seul critère ; on doit en mesurer les effets éloignés et à long terme car certains peuvent être gravement néfastes".

De manière tout à fait novatrice, P. George souligne que "en économie de marché, si l'on veut défendre l'environnement, il faut le transformer en marchandise". Il souligne aussi que pour "entraîner les masses à la croisade, il faut les terrifier". Et le sujet s'y prête !

D'autres travaux, appliqués ou applicables montrent clairement l'émergence de nouvelles problématiques qui croisent faits de nature et faits de sociétés et situent ces faits de société dans l'objet écosystème d'abord puis dans le géosystème. Ces travaux envisagent l'état de la nature sous l'effet des actions anthropiques. J. Tricart et J. Kilian (1979), illustrent pleinement cette nouvelle approche, en envisageant les prélèvements effectués sur les éco-systèmes ainsi que les modifications qui leur sont imprimées volontairement ou non. L'homme est un agent décisif de l'écodynamique. L'auteur parle de "nuisances qui peuvent résulter des altérations apportées à l'éco-dynamique". J. Tricart souligne dans "*géomorphologie applicable*" (1978) que "l'étude écodynamique permet de déterminer le degré de liberté dont nous disposons pour modifier les écosystèmes sans les dégrader, sans les détruire. Bref, cette étude fournit une base de tout aménagement rationnel". La géographie appliquée qui s'inscrit tout naturellement dans les politiques d'aménagement oblige à réfléchir aux modalités et aux finalités de celui-ci.

Les recherches qui se développent dans les années 1980 rompent avec l'éco-système au profit du concept de géosystème introduit dans la géographie française par G. Bertrand (1972, 1991, 2002). Elles s'intéressent aux "nuisances" qui deviendront des risques quand le terme sera employé. Elles traitent d'érosion et de dégradation accélérées des sols en relation avec l'agriculture et ses mutations (Vogt, Neboit, Veyret..), de la variabilité climatique (P. Pagney, G. Escourrou, J.-P. Vigneau) et de ses effets sur les sociétés, ainsi que des pollutions atmosphériques et de leurs conséquences à différentes échelles. Elles envisagent également les dynamiques fluviales et de leurs modifications par l'anthropisation. (H. Vivian, L. Davy, J.-P. Bravard).

Ces analyses sur les risques pour l'homme et pour la nature sont aussi le fait des écoles géographiques et sociologiques américaines. L'école de Chicago dont les initiateurs J. Dewey et H.H. Barrows, ont fortement influencé G.F. White, principal animateur de cette école depuis les années 1960, a travaillé sur les catastrophes naturelles. Les travaux de ce groupe s'inscrivent dans ce qui a été nommé "l'écologie humaine", laquelle propose une approche originale des risques. Enrichies par une collaboration entre géographes et sociologues leurs recherches abordent la vulnérabilité et plus récemment le développement durable..

Les réflexions et des types de travaux envisagés qui croisent gestion de la nature et aménagement des territoires (J. Tricart) et dénoncent les conséquences de certaines pratiques de gestion, ne remettent pas radicalement en question les grands faits de société, l'urbanisation, l'industrialisation, la modernisation de l'agriculture. Les géographes placent la société et le développement au cœur de leurs préoccupations, ils n'ont pas la vision catastrophique et passéiste que développent alors de nombreux écologistes (politiques). Ils ne

perçoivent pas l'impact des sociétés sur la nature et notamment sur les formations végétales avec la dramatisation qui caractérisent d'autres discours. La géographie a une conception anthropocentrique encore affirmée quand la discipline s'ancre dans les sciences sociales. L'homme et la société ne sont pas perçus comme systématiquement destructeurs, ils sont aménageurs et leurs réalisations ont des impacts variables sur le milieu.

II Les réponses aux inquiétudes pour la nature : de la conservation au développement durable

Les inquiétudes évoquées ont conduit il y a plus d'un siècle, à proposer des solutions pour protéger les ressources naturelles, à envisager des modes de gestion plus respectueux des ressources. Ces solutions qui émanent principalement des mouvements de protection de la nature et s'affirment depuis la fin du XIXe siècle, doivent peu aux géographes.

A-La stratégie de conservation et de protection des ressources naturelles.

Elle commence à se dessiner dans la seconde moitié du XIX^{ème} aux Etats Unis et se concrétise par l'établissement d'aires protégées, soustraites selon diverses modalités aux utilisations perçues comme destructrices. La politique de conservation ou conservationnisme voit dans la dégradation de l'environnement le symptôme du déséquilibre entre la nature et les activités humaines. Ce courant pose un antagonisme intrinsèque entre nature et société, son objectif étant de maintenir la nature sauvage hors d'atteinte des sociétés humaines. Il s'oppose ainsi au préservationnisme qui correspond à une vision gestionnaire de la nature qui doit néanmoins éviter la surexploitation. Les premiers parcs naturels voient le jour aux Etats Unis en 1872 (parc de Yellowstone) alors qu'en France, au début du XX^{ème} siècle, les tentatives apparaissent pour implanter des espaces protégés en montagne. Dans tous les cas ces pratiques sont le fait d'acteurs aisés d'origine citadine. Les mêmes stratégies sont mises en œuvre, quelques décennies plus tard, dans les colonies françaises. Ainsi, à Madagascar, un réseau d'aires protégées pour la conservation de la faune et de la flore est officialisé dès 1931. Par la suite, à l'échelle de la planète, le réseau d'aires protégées ne cesse d'être complété, étendu à de nouveaux espaces définis comme menacés ou considérés comme pourvus d'une grande richesse floristique ou faunistique : l'Union internationale de conservation de la nature (IUCN) créée en 1948 et transformée huit ans après en UICNNR (International Union for Conservation of Nature and Natural Resources.) en compte aujourd'hui près de 100 000.

La stratégie conservationniste se heurte toutefois à bien des difficultés qui remettent en cause son efficacité et les géographes discutent de l'opportunité de telles pratiques, ainsi le géographe "tropicaliste" P. Gourou (1982) dénonce certains effets discutables de ces choix, il remarque qu'il faut "gérer habilement ces réserves; une faune (..) doit vivre dans un pays herbeux qui se maintient seulement si de temps en temps des feux viennent vivifier les herbes et éliminer les plantes ligneuses. Qui donc veillera sur ces feux, afin qu'ils ne soient ni trop fréquents ni trop rares"? (...) Qui empêchera les paysans de grignoter les forêts, ce qu'ils considèrent comme leur droit naturel ? Qui leur paiera une compensation pour la perte qu'ils subiront si leur domaine de défrichement est amoindri?".

La difficulté de maintenir les "équilibres" des écosystèmes, les problèmes de contrôle de l'accès aux espaces protégés, le mépris des droits des populations locales, de leurs besoins de terres ou de ressources naturelles sont autant d'éléments qui compromettent le succès de ce type de choix politique, dont on reconnaît aujourd'hui les limites.

Dès le début du XX^e siècle des commissions nationales sur la conservation des ressources naturelles sont mises en place, ce sont les ancêtres des commissions nationales pour le

développement durable.

B-Les étapes qui conduisent au développement durable

Les inquiétudes pour les ressources biologiques puis pour les ressources énergétiques amènent à contester le progrès et certains de ses effets. Cette contestation qui prend forme après la seconde Guerre mondiale, à la fin des Trente Glorieuses, dans les années 1960-1970, émane d'un certain nombre de scientifiques, de politiques, d'industriels et des mouvements écologistes qui s'étoffent alors. Elle conduira à l'émergence du développement durable. Les experts du club de Rome puis le rapport Meadows (1972) proclament la nécessité de mettre fin à la croissance considérée comme impossible à poursuivre en raison de la stagnation des ressources disponibles. Ils prônent donc la "croissance zéro" justifiée par les excès de pollution, par l'ampleur de la consommation des ressources biologiques et des énergies fossiles qu'elle induit. La trop forte croissance démographique par rapport aux ressources disponibles et l'urbanisation galopante sont également dénoncées.

**"La stratégie de la conservation mondiale"*

Préparant la conférence de Stockholm, l'UICN, le WWF et le PNUE publient le rapport sur "la stratégie de la conservation mondiale" qui adopte une vision globale de la dynamique de la biodiversité dans ses relations aux sociétés, et pose que la conservation de la nature a pour finalité la satisfaction des besoins des hommes et doit donc tenir compte des contraintes économiques et sociales. Cette position est nouvelle par rapport à la pensée conservacionniste longtemps défendue par les grandes associations de protection de la nature essentiellement tournées vers la mise hors de portée des populations des espaces "naturels". Le rôle de l'UICN comme celui du WWF apparaît donc déterminant au même titre que celui des grands organismes internationaux (PNUE, FAO) pour donner un nouveau sens à la notion de conservation désormais associée à celle de développement.

La conférence de Stockholm en 1972, a popularisé la vision catastrophiste sur l'état de la planète et notamment de sa biodiversité et a insisté sur le nécessaire retour à un état "d'équilibre" de la nature et de ses ressources, rendu possible par le maintien à un niveau constant des populations et du capital. A Stockholm est apparue l'idée d'écodéveloppement que I.Sachs (1980) définit comme le développement des populations par elles-mêmes, utilisant au mieux les ressources naturelles, s'adaptant à un environnement qu'elles transforment sans le détruire.

L'écodéveloppement s'appuie sur trois éléments :

*autonomie des décisions et recherche des modèles propres à chaque contexte historique, culturel et écologique

*prise en charge équitable des besoins de tous les hommes

*prudence écologique, recherche d'un développement en harmonie avec la nature

Mais ce terme d'écodéveloppement impliquant une critique du libéralisme économique a été réfuté par les politiques américains qui ont imposé le terme de "sustainable development" diffusé à partir de 1987.

**Le rapport Brundtland* commandé par les Nations Unies en 1983 à la commission du même nom, présidée par le Premier Ministre de Norvège, rappelle que le développement et l'environnement se rejoignent autour d'un même et unique enjeu. Il recommande une politique permettant d'assurer à tous une alimentation suffisante et une protection des écosystèmes. Il accepte de répondre à la demande d'énergie par le développement industriel et ne remet pas en cause l'économie libérale. La politique environnementale prônée par le rapport doit permettre une croissance mondiale et une redistribution des ressources non en terme d'aides

mais de relations économiques justes et équitables. En fait la commission Brundtland privilégie la croissance économique en s'appuyant sur des politiques qui garantissent une protection de l'environnement. C'est à l'intérieur du marché que les mesures de régulation doivent être établies. "Nous envisageons plutôt la possibilité d'une nouvelle ère de croissance économique, s'appuyant sur des politiques qui protégeraient voire mettraient en valeur la base de ses ressources".

Au fil des conférences, les positions balancent entre la conservation et l'usage des ressources et de la nature, ces positions écocentree ou anthropocentree se lisent dans les conceptions du développement durable..

A Rio en 1992, les ONG de protection de la nature souhaitent parvenir à une convention cadre, afin d'établir des règles juridiques valables au plan international. La convention sur la biodiversité qu'elles ont proposée a fait passer cette dernière du rang d'objet scientifique à celui de question d'environnement global par le biais notamment du développement durable (C. Aubertin et F.D. Vivien 1998). La déclaration finale adoptée à Rio précise que dans chaque pays, sera mise en place une politique de développement durable (avant 1995) qui s'inscrira dans un processus global et qui garantira que les tendances actuelles à la dégradation des ressources environnementales seront efficacement renversées tant au niveau local qu'au niveau international.

ACTEURS DU RISQUE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Fin XIXème et XXème → Organisations de protection de la nature
ONG notamment (volonté de protection, de mise en réserve)

Organisations internationales ONU (PNUE - PNUD ...)

États ...

Quelques temps forts pour les acteurs (rappel)

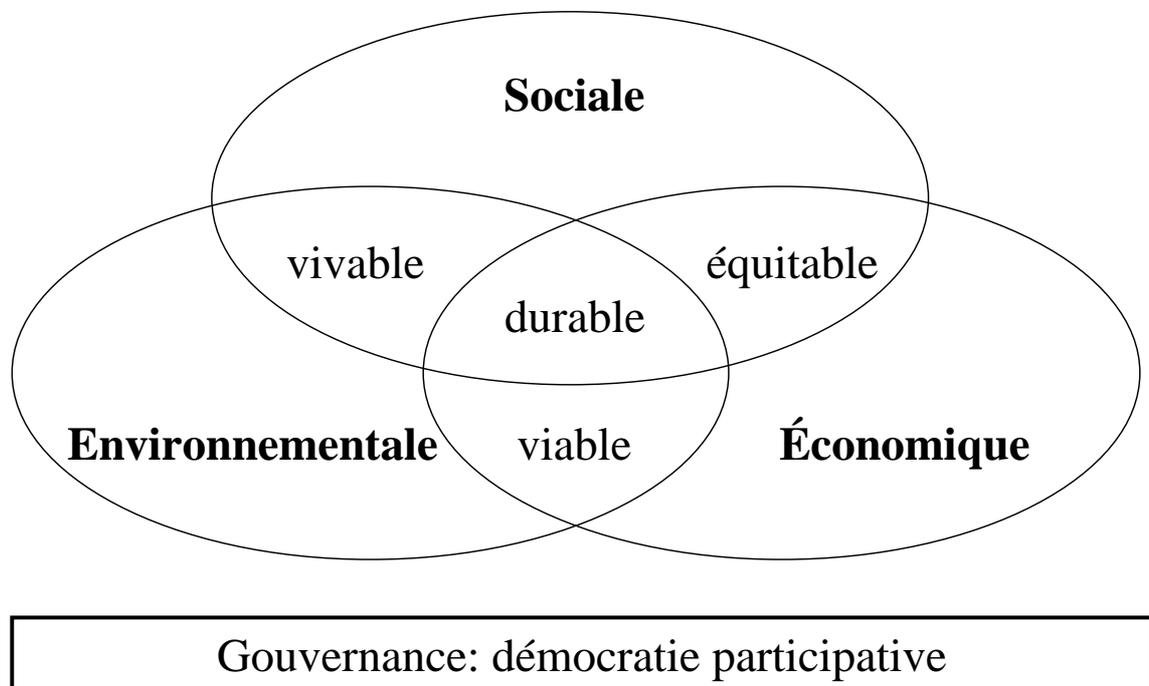
- Conférence de Stockholm 1972 (Écodéveloppement)
- Rapport Brundtland 1987 - (le Développement Durable est lancé)
- Conférence de Rio "Sommet de la Terre" 1992
Place centrale accordée à la biodiversité

Opposition forte entre pays riches et pays pauvres sur la gestion de l'Environnement et sur le Développement Durable

C-Le développement durable :une définition difficile, des interprétations multiples et parfois contradictoires

*-Le développement durable qui implique des liens entre le développement, la préservation de la nature et de ses ressources, des rapports sociaux harmonieux repose sur trois piliers : écologique, économique et social. Il est défini en 1987 dans le rapport Brundtland comme "le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs". Il est fondé sur l'équité, la sécurité, les temporalités. L'aspect temporel est fondamental dès lors que l'on envisage les générations futures et que l'on souhaite établir une stratégie écologique et économique de gestion des ressources sur la durée, laquelle n'est d'ailleurs pas aisée à définir. Qu'entend-on par générations futures ? est-ce une génération ou davantage ?

Dimensions du développement durable



Yvette Veyret

A l'intérieur de ce cadre de principe, les définitions du développement durable sont multiples. Globalement deux approches s'affrontent, correspondant à deux conceptions des rapports nature/société : l'une est éco-centrée, l'autre anthropocentrée. Dans le premier cas, l'accent est mis sur la protection de la nature. Dans le second, la protection est justifiée par l'utilité de la nature pour l'homme auquel elle fournit des ressources et un cadre de vie. Cette dualité est apparue à Rio où les deux courants se sont opposés. L'un, défendu par les ONG de protection de la nature soulignait que la nature devait être protégée pour elle-même en référence à des principes moraux, éthiques et scientifiques. Sans aller jusqu'à renoncer à toute intervention sur la nature, il s'agissait principalement d'effectuer des inventaires d'espèces menacées et de

créer des réserves naturelles gérées au niveau international par des scientifiques. Cette interprétation est celle notamment de la World Conservation Strategy qui insiste sur la conservation destinée à maintenir le processus écologique essentiel grâce à la préservation de la diversité génétique et une utilisation raisonnable des espèces et des écosystèmes. L'autre approche envisage de "protéger" la nature pour ce qu'elle apporte à l'homme, cette position parfois définie comme utilitariste est défendue par la FAO. Il s'agit de gérer le plus rationnellement possible un patrimoine commun à l'humanité, en considérant la réversibilité ou l'irréversibilité des actions anthropiques. Il devient nécessaire de gérer l'incertitude, ce qui implique de mettre en pratique le principe de précaution.

-Les conceptions du développement durable diffèrent également entre les pays du Nord et ceux du Sud. Les pays riches s'intéressent plus à la durabilité qu'au développement au sens strict puisque celui-ci n'est généralement pas remis en question de manière radicale. Les pays pauvres insistent au contraire sur l'impérative nécessité du développement pour des populations démunies.

Le développement durable est parfois considéré comme incompatible avec toute croissance économique, celle-ci étant considérée comme antagoniste avec la durabilité laquelle impliquerait une importante consommation des ressources et la production de polluants. La conception de "la décroissance durable" exprimée par N. Georgescu-Roegen, le père de l'économie-écologique, affirme s'opposer à la fois à l'économie libérale et à la notion de développement durable.

Certains auteurs considèrent que le niveau actuel de consommation *per capita* des pays riches ne peut être généralisé à tous les peuples de la planète et pas davantage aux générations futures sans une destruction inacceptable des ressources écologiques.

CONCEPTIONS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ÉCO - CENTRÉE → ONG de protection de la nature

- ANTHROPO - CENTRÉE → FAO ... certains économistes ...

- PAYS RICHES

→ Système économique libéral
continuer la croissance

↗ Taxation
(écotaxes...)

↘ "Marchandisation
de l'environnement"

→ Mise en question du libéralisme et de la croissance
Limitation des besoins

- PAYS PAUVRES

→ Importance du développement
Utilisation des ressources disponibles

**Les acteurs du Développement Durable*

Le DD s'appuie déjà sur les grands organismes internationaux. Au niveau mondial, les instances internationales dépendantes des Nations Unies interviennent soit dans le champs économique (Banque mondiale, FMI, FAO) soit dans le champs du développement et de l'environnement (PNUD, PNUE). Y sont associés les Etats du Nord les plus puissants qui pèsent sur le financement des projets (Etats-Unis, Union Européenne, Japon ...), les grandes firmes multinationales impliquées dans le secteur environnemental et les ONG de protection de la nature (WWF, Greenpeace, Conservation Internationale...). Les Etats du Sud, ainsi que des associations et ONG émanant de ces pays peuvent également être représentées dans ces grandes tribunes environnementales mondiales, sans pour autant disposer d'un pouvoir de décision fort.

Au niveau national, interviennent les Etats et leurs administrations, dont les pouvoirs sont inégaux selon les pays. Les ONG sont également très présentes, elles financent et réalisent une part des projets environnementaux. Au niveau régional ou local, la prise en compte du développement durable est le fait du personnel travaillant aux échelons administratifs de base (services forestiers locaux...), des ONG qui agissent sur le terrain, et enfin des populations locales.

De l'articulation entre ces différents maillons, tiraillés entre des intérêts divergents, dépend la constitution de la longue chaîne qui conduit des principes globaux à leur application locale. On soulignera l'importance des ONG dans cette chaîne, les plus puissantes d'entre elles ont la capacité d'intervenir aux différents niveaux indiqués et de travailler sur le terrain avec des ONG locales dont elles ont favorisé l'émergence. Elles font travailler sur place des chercheurs autochtones qui sans cela n'aurait pas de travail ou un travail peu rémunéré, elles contribue à créer sur place de petits métiers qui font aussi vivre de nombreuses familles (chauffeurs, gardiens, cuisiniers..)

La multitude des acteurs à différents niveaux de décision en contribue pas toujours à un résultat efficace en matière de développement durable.

ÉCHELLES SPATIALES et TEMPS du DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Du local au global, du global au local
- Le temps zéro de référence
- Le temps des générations futures à définir

•Yvette Veyret

En fait le développement durable implique des choix politiques. La question se pose de savoir s'il s'agit d'une bonne manière d'envisager l'avenir de la planète. Il faut dire que les projections effectuées à la fin des années 1960 par divers spécialistes démographes, économistes.. qui doutaient de la viabilité en l'an 2000 d'une planète surexploitée et détruite n'ont guère contribué à crédibiliser les discours sur la nécessité du développement durable qui ont jalonné la fin du XXème siècle..